

Décision

Objet : Tarifs pour l'Université du Temps Libre UTL

Année Universitaire 2020/2021

Direction des affaires
financières

Vu le décret 2012 – 1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu L'instruction comptable M9 applicable aux E.P.S.C.P ;

Vu l'article L.712-3 du code de l'éducation

Vu la délibération du conseil d'administration du 05 novembre 2018, approuvant la proposition de la commission des moyens du 19 octobre 2018 de donner délégation à M. le Président de l'université pour fixer les tarifs des colloques sous conditions de vérifier au minimum l'équilibre prévisionnel de l'opération, vente de prestations, d'objets ou de matériels ainsi que la location de biens meubles ou immeubles.

Sur proposition de M. le Directeur général des Services,

Décide, Sont approuvés les tarifs de vente tels que précisés dans le tableau des tarifs 2020/2021 joint à la présente.

Prise d'effet immédiate,

Le Président,



Philippe VENDRIX

+33 2 47 36 66 03

Dorothee.laillet@univ-tours.fr

UNIVERSITÉ DE TOURS

Direction des affaires financières
60 rue du Plat d'Étain–BP 12050

Notification à :
Mme l'Agent comptable
Mme la directrice de l'UTL

| Tarifs UTL 2020-2021 votés en conseil du 16 juin 2020 | Montants |
|--|--------------------------------|
| Inscriptions annuelles Tarif normal individuel - nouvelle adhésion uniquement Tarif deux inscriptions simultanées/parrainage - nouvelle adhésion Tarif deux inscriptions simultanées/parrainage – renouvellement adhésion 2019-20 | 55 € 55€ + 30€ 30€ + 30€ |
| Tarif réduit 1 : <ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement adhésion plein tarif 2019-20 - Personne non imposable sur le revenu 2019 - Personnel de l'Université actif ou retraité - Personne inscrite à l'Université en tant qu'auditrice libre | 30€ |
| Tarif réduit 2 : <ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement adhésion tarif réduit 1 en 2019-20 - Demandeur d'emploi non imposable - Bénéficiaires : <ul style="list-style-type: none"> - du Revenu de Solidarité Active (RSA) - de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) - de l'Allocation Spécifique de Solidarité - de l'Allocation Adulte Handicapé | 5€ |
| Bénévoles et étudiants | Gratuit |
| Inscription atelier ou cycle thématique : adhérents/non adhérents Entrée conférence non-adhérent | 10€ /30€ 5€ |

le 24 juin 2020

| Tarifs UTL 2020-2021 votés en conseil du 16 juin 2020 | Montants |
|--|---|
| Inscriptions annuelles Tarif normal individuel - nouvelle adhésion uniquement Tarif deux inscriptions simultanées/parrainage - nouvelle adhésion Tarif deux inscriptions simultanées/parrainage – renouvellement adhésion 2019-20 | 55 € 55€ + 30€ 30€ + 30€ |
| Tarif réduit 1 : <ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement adhésion plein tarif 2019-20 - Personne non imposable sur le revenu 2019 - Personnel de l'Université actif ou retraité - Personne inscrite à l'Université en tant qu'auditrice libre | 30€ |
| Tarif réduit 2 : <ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement adhésion tarif réduit 1 en 2019-20 - Demandeur d'emploi non imposable - Bénéficiaires : <ul style="list-style-type: none"> - du Revenu de Solidarité Active (RSA) - de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) - de l'Allocation Spécifique de Solidarité - de l'Allocation Adulte Handicapé | 5€ |
| Bénévoles et étudiants | Gratuit |
| Inscription atelier ou cycle thématique : adhérents/non adhérents Entrée conférence non-adhérent | 10€ /30€ 5€ |